



N°5
 Juin 2016
 LETTRE
 des actions en faveur des
 milieux humides de Franche-Comté

Milieux humides de Franche-Comté



édito

.....

S'il y a bien un sujet qui rapproche la Bourgogne et la Franche-Comté, c'est celui de l'eau, car ces deux régions, maintenant fusionnées, partagent en effet un grand réseau hydrographique, celui de la Saône.

Située à la tête du bassin versant du Rhône et de son principal affluent, la Franche-Comté porte une responsabilité vis-à-vis de la Bourgogne, puisque si les volumes d'eau sont retenus en amont, leur arrivée en aval est étalée dans le temps, ce qui limite les risques d'inondation, et permet également que la qualité de l'eau soit meilleure. Ce rôle est justement rempli par les milieux humides, dont le maintien en Franche-Comté bénéficie à la Bourgogne.

C'est pour cela que la Région soutient les actions en faveur des zones humides, que ce soit des projets locaux de gestion et de restauration, des stratégies territoriales ou des outils d'animation de réseaux d'acteurs.

Aujourd'hui, dans un contexte de profonde mutation institutionnelle et territoriale, la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté constitue une opportunité de démultiplier les actions en faveur

des milieux humides, par la recherche de synergies entre les acteurs. Malgré des contextes très différents, l'existence de deux réseaux d'acteurs, remplissant des missions complémentaires et tous deux portés par les Conservatoires d'espaces naturels (la Cellule Milieux humides de Bourgogne et l'Animation régionale en faveur des zones humides de Franche-Comté) est de nature à faciliter les rapprochements et la recherche de convergences entre ces programmes.

La mutualisation des différentes expériences constitue une chance de voir chaque ancienne région bénéficier des réussites de l'autre. Ainsi, un projet commun verra le jour en 2017, d'abord sur le bassin Rhône Méditerranée Corse, avant de s'étendre à l'ensemble des trois bassins versants.

Cette cinquième lettre « Milieux humides de Franche-Comté » est un premier pas vers ce rapprochement, avec une présentation de la Cellule Milieux humides de Bourgogne, qui apporte un soutien technique aux porteurs de projets.

Frédérique COLAS
 Vice-Présidente du
 Conseil régional,
 déléguée à la Transition
 écologique et à
 l'Environnement

Sommaire

- Editorial >>> p1 ♦ Dossier : les milieux humides, des lieux de découverte et de loisirs >>> p2/3
- ♦ L'animation régionale et départementale >>> p4 ♦
- Des actions locales en faveur des milieux humides >>> p5/6/7 ♦
- A lire à voir >>> p8



dossier

Les milieux humides, des lieux de découverte et de loisirs

Les milieux humides jouent un rôle essentiel dans notre vie sociale et culturelle. Ils sont des lieux de détente, de découverte et de loisirs, tout en nous confrontant à des paysages naturels riches et sources d'émotions.

Un regard en évolution

Le regard que nous portons sur ces milieux a de tous temps oscillé entre attraction et rejet. Les marécages, les lacs, les cours d'eau sont les lieux les plus productifs dont l'Homme avait besoin pour prospérer, mais également des espaces où la nature était très présente et difficile à apprivoiser. Le mystère qui émane de ces lieux a inspiré et influencé les cultures et le rapport des sociétés à leur environnement. Si l'industrialisation et l'intensification de l'agriculture ont bouleversé les rapports aux milieux humides, il demeure toujours une forte attirance pour ces espaces à la vie exubérante, qui rappellent la nature sauvage.

Des paysages à découvrir, un atout touristique

Des forêts marécageuses, des prairies pâturées, des tourbières, des marais de bords de lacs : la diversité paysagère des milieux humides francs-comtois offre un vrai dépaysement aux habitants de la région et aux touristes de passage. Plus de 40 sentiers aménagés ont pu être recensés, permettant à tous de s'imprégner de l'atmosphère de ces zones particulières. Avec, en 2015, 16 400 visiteurs dans les tourbières de Frasne (25) et 4 200 visiteurs pour les tourbières de Prénovel (39), l'intérêt pour la découverte des milieux humides semble se renforcer et constitue un atout pour la Franche-Comté, qui accueille surtout des touristes en quête de nature.

L'écotourisme est la forme la plus adaptée à la découverte de ces milieux naturels, en permettant d'allier préservation du milieu et bénéfices socio-économiques locaux.



La Maison de la réserve (25) et la Maison du Parc du Haut-Jura (39) proposent toute l'année des expositions sur les milieux humides.



Platelage autour du lac de Lamoura (39) entièrement rénové en 2015.

Un intérêt pédagogique

Si les milieux humides possèdent un tel attrait touristique, c'est en grande partie parce qu'ils permettent d'observer facilement une nature particulièrement riche. Les habitats naturels sont variés et les espèces qu'on y trouve sont souvent connues et appréciées (libellules, grenouilles, oiseaux...). Cette richesse si proche est un bon support pour expliquer le fonctionnement des écosystèmes. Des espèces étonnantes, comme le triton qui ressemble à un dragon, ou les plantes carnivores qui peuplent les tourbières, passionnent souvent les petits et les grands.

Plusieurs expositions permanentes sont ouvertes aux visiteurs pour mieux comprendre le fonctionnement des milieux humides francs-comtois. A titre d'exemple, la Maison de la Réserve naturelle du lac de Remoray a accueilli en moyenne 21 000 personnes par an entre 2010 et 2014. De plus, de nombreuses sorties sont organisées tout au long de l'année, pour profiter de promenades instructives, particulièrement lors de la Journée mondiale des zones humides chaque mois de février.



Un exemple de panneau pédagogique réalisé par les enfants de la commune d'Abergement-le-Petit (39)

Des lieux où pratiquer ses passions

Les milieux humides ont de tous temps été des lieux de chasse et celle-ci est toujours l'une des principales activités de loisirs qui y est pratiquée. Les espèces chassables y sont nombreuses, notamment les oiseaux d'eau et les grands mammifères qui y trouvent des lieux de quiétude. De nombreuses zones humides sont également classées en réserves de chasse et les fédérations de chasses sont souvent impliquées dans la préservation des milieux humides. Avec 25 000 chasseurs en Franche-Comté, les milieux humides sont intégrés dans les pratiques de nombreux habitants.

Si les milieux humides ne sont pas directement les endroits où l'on pêche, ils sont associés aux milieux aquatiques où la pêche est pratiquée. De nombreuses espèces dépendent des milieux annexes des cours d'eau, où l'eau est plus calme, pour se reproduire. C'est notamment le cas du brochet qui fraie dans les prairies inondées. Les étangs sont également des lieux de pêche prisés, qui bien que gérés de manière artificielle, constituent des lieux d'accueil pour la



biodiversité. La pêche à la grenouille est aussi traditionnellement pratiquée en Franche-Comté, pas toujours de manière légale.

Les milieux humides accueillent d'autres sports, même si leur sol gorgé d'eau n'en fait pas des secteurs très propices. En été, les lacs sont des lieux de baignade et des zones de loisirs, dans des sites souvent plus artificialisés comme le lac de Mulsaucy. En hiver, les pistes de ski de fond et de raquettes sillonnent les tourbières boisées franc-comtoises.

Ainsi, les milieux humides francs-comtois sont un atout majeur pour les territoires et leur développement touristique. La diversité de ces milieux constitue une richesse durable qui pourrait être mieux valorisée.

Manon Gisbert

Animation en faveur des milieux humides de Franche-Comté,
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Exemples de sentiers de découverte pour s'immerger dans le monde étonnant des milieux humides



Si vous avez connaissance d'autres sentiers de découverte aménagés sur le thème des milieux humides, contactez-nous. Cette carte sera mise à jour sur le site internet www.cen-franche-comte.org

Attention fragiles !

Les milieux humides sont des écosystèmes fragiles, où le développement d'activité de loisirs doit être durable, en préservant leur fonctionnement hydrologique et la biodiversité qu'ils abritent. Il est ainsi nécessaire de prendre garde au tassement des sols et au dérangement des espèces en canalisant la fréquentation. La réglementation encadre les activités de loisirs dans les milieux humides. Les engins motorisés sont interdits en dehors des voies prévues. Les balles utilisées pour la chasse doivent être adaptées. Les aménagements doivent être conçus en respect de la réglementation, en réduisant au maximum les impacts sur le fonctionnement naturel du milieu.



Tourbière de la Grande Pile à Saint-Germain (70)

L'animation régionale et départementale

Des actions en faveur des milieux humides sont menées par un grand nombre d'acteurs. Pour une meilleure cohérence entre ces projets, des animateurs locaux, départementaux et régionaux coordonnent les actions de leurs territoires respectifs (voir contacts page 8).

Les inventaires avancent en Franche-Comté

Les inventaires de milieux humides se poursuivent, puisque les analyses de terrain sont en passe d'être achevées dans de nombreuses communes du Doubs des secteurs de la vallée de la Loue (réalisé par le Syndicat mixte de la Loue), de la vallée du Doubs autour de Besançon et autour de Montbéliard (réalisé par l'Établissement public territorial de bassin Saône et Doubs) et du premier plateau (Département du Doubs), mais aussi en Haute-Saône dans la basse et moyenne vallée de l'Ognon (Syndicat mixte d'aménagement de la basse et moyenne vallée de l'Ognon). Les données ont été intégrées aux cartographies de plusieurs documents de planification, dont de nombreux Plans locaux d'urbanisme et plusieurs Schémas de cohérence territoriale. Les inventaires servent aussi à définir des stratégies d'action pour préserver les milieux humides ou les restaurer, notamment des chartes de Parcs naturels régionaux, ou dans des projets territoriaux.

Manon Gisbert

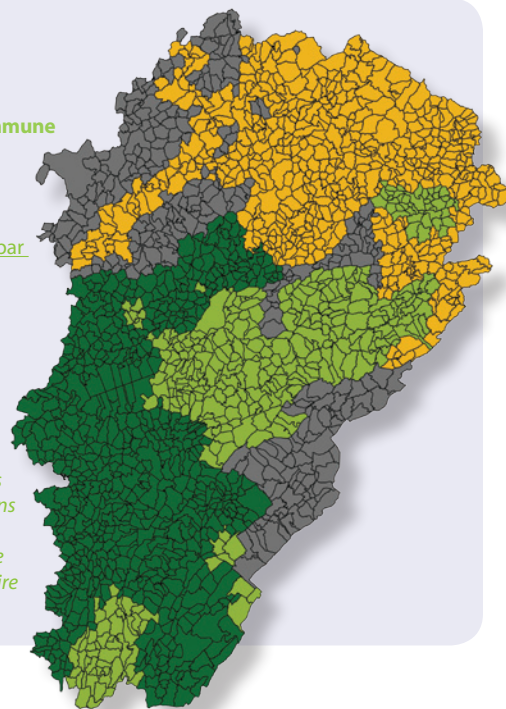
Animation en faveur des zones humides de Franche-Comté
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

État d'avancement par commune des inventaires de milieux humides au 20 avril 2016

Niveau d'avancement des compléments d'inventaires par commune :

- non initiés
- en cours
- quasi-achevés
- achevés

Même sur les secteurs affichés comme achevés, des évolutions sont possibles. Aucun secteur ne peut être considéré comme ayant fait l'objet d'un inventaire exhaustif.



Une Cellule Milieux humides au service des acteurs de l'eau bourguignons

La Bourgogne a la particularité d'être située sur trois bassins versants que sont Rhône Méditerranée Corse, Seine Normandie et Loire Bretagne. Afin, notamment, d'augmenter la cohérence régionale sur la thématique des milieux humides, une Cellule d'appui technique et de conseils a été mise en place en Bourgogne en 2014. Elle est animée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne qui travaille sur le sujet depuis plusieurs années (gestion de ses sites, inventaires de milieux humides, documents de communication, etc.).

La Cellule apporte ses conseils techniques aux acteurs de l'eau, élus et propriétaires, apporte son soutien technique dans la réalisation d'inventaires de milieux humides, accompagne la réalisation de travaux et la prise en compte de ces milieux dans les documents d'urbanisme.

Elle travaille également à homogénéiser les méthodes d'acquisition des informations sur ces milieux et porte à connaissance les données récoltées aux élus, animateurs de contrats de bassin ou de rivière, etc. Enfin, la Cellule sensibilise les différents partenaires à cette thématique (organisation de rencontres techniques).



Journée technique organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne pour les gestionnaires de milieux humides.

Dans le cadre de la Cellule Milieux humides, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne publie des plaquettes de synthèse des inventaires par bassin versant.



Cécile Diaz, Caroline Najean
Cellule Milieux humides de Bourgogne
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Contact : cecile.diaz@cen-bourgogne.fr

Plus d'information sur : www.cen-bourgogne.fr > Rubrique Actions biodiversité

des actions locales en faveur des milieux humides

L'eau, élément clé de la restauration des tourbières

Dans les régions à forte présence de zones humides, l'homme n'a eu de cesse d'essayer de se débarrasser de l'eau, si présente et vécue parfois de façon contraignante pour diverses utilisations humaines. Force est de constater qu'il y est bien arrivé, puisque plus de 50 % des zones humides en France ont disparu, impactant du même coup, le rôle de tampon hydrologique, la biodiversité de ces milieux et la fonction « puits de carbone » quand il s'agit de tourbières.

Dans le cadre du programme européen Life tourbières du Jura, deux chantiers de restauration sont en cours dans la Réserve naturelle régionale des tourbières de Frasn-Bouverans, pour remouiller ces tourbières qui ont été drainées par des fossés creusés parfois depuis le début du 20^e siècle. Les travaux ont vocation, d'une part à restituer l'eau du bassin versant détournée, vers la tourbière, d'autre part à ré-imbiber la tourbe par le ralentissement des écoulements.

Des palissades en bois sont construites pour :

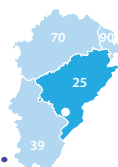
- rediriger l'eau suivant la topographie naturelle restaurée augmentant ainsi les apports d'eau à la tourbière,
- ralentir les flux de surface en étalant la lame d'eau, qui n'est plus concentrée dans un fossé.

Geneviève Magon

Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs



Quinze palissades couvertes de tourbe ont été installées. Le printemps pluvieux a eu le mérite de mettre en avant l'efficacité de ces aménagements créés : l'eau est bien dirigée vers la tourbière et n'est plus interceptée par le fossé.



Travaux de renaturation sur l'ancienne gravière de Pagney (39)

L'ancienne gravière de Pagney est un site remarquable en vallée de l'Ognon pour les oiseaux en halte migratoire et certaines espèces des milieux humides (prairies, roselières) qui y trouvent un lieu de reproduction. A l'automne 2015, des travaux ont été conduits afin d'améliorer le profil topographique de l'île et de zones de vasières et de roselières.



La réponse immédiate des espèces s'observe ce printemps, avec une hausse d'effectif pour le vanneau huppé, l'arrivée de nouvelles espèces patrimoniales (petit gravelot et courlis cendré) et de nombreux limicoles de passage, en plus du cortège habituel.

Autre nouveauté : l'arrivée de chevaux konik polski au pâturage afin d'entretenir les ceintures de végétation.

Inscrit dans le contrat de rivière Ognon, le programme d'actions réunit la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Franche-Comté (expertise pour la gestion du site), le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (maître d'ouvrage), la Commune de Pagney (propriétaire), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental du Jura (partenaires financiers), ainsi que les associations locales de pêche et de chasse.



Visionnez les vidéos sur les travaux du Life tourbières du Jura sur www.life-toubiere-jura.fr

Cyrielle Bannwarth
LPO Franche-Comté

Les mousses inventoriées sur les tourbières de Franche-Comté



Les tourbières de Franche-Comté présentent un grand intérêt pour de nombreuses espèces de bryophytes (mousses et hépatiques) dont la plupart n'existent que dans ces milieux. Le Conservatoire botanique national de Franche-Comté (CBNFC-ORI) mène depuis 2013 un inventaire de ces espèces. Plus d'une centaine de sites a ainsi été prospectée parmi les 370 tourbières de Franche-Comté. Les autres sites, dont 60 cette année, seront également examinés. 261 espèces ont pour l'instant été recensées à raison de 4 000 observations au total. L'amélioration de la connaissance de la bryoflore qui reste à étudier régionalement contribuera à la mise en valeur et à la protection des tourbières.

Rémi Collaud, Gilles Bailly

Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

Paludella squarrosa, une espèce boréale rare et menacée



Le castor est un formidable gestionnaire des cours d'eau. Ses barrages régulent les débits d'eau et améliore la biodiversité.



Le castor, ingénieur pour l'entretien et la restauration des milieux humides



Le castor d'Eurasie, espèce autochtone et protégée au niveau européen, présente aujourd'hui de belles populations régionales. Il colonise les milieux aquatiques (rivières, rus, plans d'eau, etc.) boisés, notamment de saules et de peupliers, d'où il avait été exterminé auparavant.

Exclusivement végétarien, le castor consomme quotidiennement entre 1 à 2 kg d'herbes, de feuillages et d'écorces. Ses besoins alimentaires conséquents le conduisent à jouer un grand rôle dans l'entretien des écosystèmes aquatiques. En se nourrissant d'herbiers, de plantes herbacées et en prélevant quantité d'arbustes et de branchages, il participe à l'entretien et à la régénération de la végétation. En hiver, l'abattage d'arbres est une activité significative, quoique limitée, visible dans le paysage ! Elle permet également un renouvellement de la végétation ligneuse qu'il entretiendra ensuite dans le temps.

L'édification de barrages, généralement temporaires et de petites dimensions, est un comportement malgré tout exceptionnel (en Petite Montagne jurassienne et dans la Nièvre) qui permet à l'espèce de réguler un niveau d'eau jugé trop fluctuant. Certains d'entre eux prennent parfois de l'ampleur en devenant permanents. Ils transforment alors littéralement le milieu et permettent de restaurer les milieux aquatiques et humides, au profit de l'ensemble de la biodiversité.

Une espèce « ingénieur » travaillant gratuitement à l'entretien et à la gestion de nos écosystèmes ? Une belle opportunité à condition d'accompagner les acteurs concernés par ces transformations singulières de nos milieux naturels. C'est un des objectifs du Plan d'action régional 2014-2016, initié par FNE Franche-Comté et la LPO Franche-Comté, avec l'aide de l'ONCFS et le soutien de la DREAL et de la Région Franche-Comté, et qui demande à se poursuivre à brève échéance à l'échelle de la grande région.

Vincent Dams
Jura Nature Environnement

Carte de répartition du castor en Franche-Comté



Sources : ONCFS, Jura nature environnement, EPTB Saône Doubs, Dole environnement, LPO Franche-Comté © Dole Environnement



Travaux et valorisation sur l'espace naturel sensible de l'étang de Breuillez

Avec l'aide du Département, la Commune de Bremondans puis la Communauté de communes du pays de Pierrefontaine-Vercel ont choisi d'engager des travaux pour favoriser la présence de papillons et d'une espèce d'orchidée protégés.

Les travaux de réouverture des zones humides environnant l'étang ont été adaptés en fonction du milieu. Ils portaient sur l'abattage des pins et aulnes avec débardage à cheval, de la fauche localisée et du ratissage. La fin de cette année sera consacrée à l'analyse des actions en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Franche-Comté-Observatoire régional des insectes Doubs.

Dans le cadre de la valorisation du site, un sentier d'interprétation sera mis en service à l'été 2016. Cette promenade d'une longueur d'1,2 km sera accessible à tous les publics grâce à l'aménagement d'un platelage bois sur les parties les plus humides et d'un sentier stabilisé sur les berges surélevées. Un « livret découverte » élaboré par le Département du Doubs vise à appréhender les richesses et l'histoire du site via huit points signalés le long du sentier.

Vanessa Brouillet

Communauté de communes de Pierrefontaine-Vercel



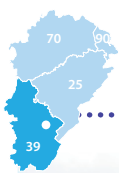
Le Bâtard, une rivière qui ondule à nouveau



Le Bâtard, cours d'eau fortement dégradé suite aux remembrements des années 70, a bénéficié à l'automne 2015 de travaux de renaturation, entre les communes d'Epenoux et de Villeparois. Ils ont consisté en un creusement complet d'un nouveau lit de rivière. A l'opposé de l'ancien Bâtard, le nouveau tracé est sinueux, le lit de la rivière permet de concentrer les écoulements en périodes de basses eaux et ainsi assurer la survie des espèces. Un apport de matériaux caillouteux a permis de reconstituer le fond de la rivière et les plantes aquatiques, arbres et arbustes ont été plantés pour que la rivière retrouve son caractère naturel. La préparation et la mise en œuvre de ces travaux n'auraient pas pu se faire sans une très forte mobilisation du monde agricole en faveur du projet. Un travail de suivi de la qualité des milieux terrestres et aquatiques va débuter à l'automne 2016 afin de vérifier les bénéfices écologiques de ces travaux et leurs conséquences sur l'outil agricole. Ces importants travaux portés par le Syndicat mixte du Durgeon ont été subventionnés à 80 % par un co-financement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Conseil régional de Franche-Comté et du Conseil départemental de la Haute-Saône.

Yannick Coupry

Syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement du Durgeon et de ses affluents



La tourbière d'Andelot-en-Montagne réhabilitée



Au cours de l'automne 2015, la tourbière de la Brure à Andelot-en-Montagne (39) a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Cette zone humide était en effet parcourue par un réseau de fossés de drainage altérant fortement son fonctionnement et limitant ses capacités de rétention et restitution des eaux.

Soutenus par la Commune et portés par la Communauté de communes Champagnole - Porte du Haut-Jura, les travaux ont permis la neutralisation de 2 100 mètres de fossés, dont 1 750 m ont été comblés avec de la tourbe prélevée sur place (environ 1 500 m³ mobilisés). Conçus et suivis par le Conservatoire d'espaces naturels, ces travaux se sont inscrits dans le cadre du projet de Contrat de rivière Ain-Amont et ont été co-financés par le Conseil départemental du Jura et l'Agence de l'eau, pour un montant total de 112 000 € TTC.

Au-delà de la tourbière elle-même, ces travaux contribueront à un meilleur fonctionnement de l'Angillon, cours d'eau récepteur soumis depuis quelques décennies à des étiages particulièrement sévères.

Sylvain Moncorgé

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

à lire, à voir

Vidéo

Un film d'animation pour sensibiliser le public

L'agence Bigbang production a produit un court film d'animation intitulé « Zones humides, zones utiles, agissons ! ». En quelques minutes, ce film financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse rappelle les menaces qui pèsent sur ces milieux, les fonctions qu'ils remplissent et donne quelques exemples de restauration de ces fonctions. Un support très didactique !

<https://www.youtube.com/watch?v=rVStFHRfOnc>

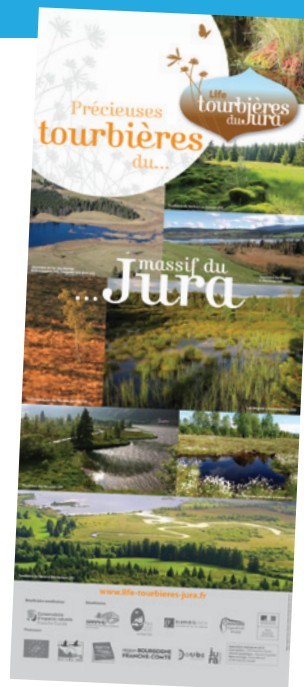


Expositions

Précieuses tourbières du massif du Jura

Cette exposition, conçue dans le cadre du programme Life tourbières du Jura, invite le grand public à découvrir les tourbières du massif du Jura en 11 structures déroulantes richement illustrées. Elle est mise à la disposition gratuitement des associations, collectivités et établissements scolaires. Elle peut être complétée par la diffusion du film de 24 min « Tourbières, trésors cachés de la montagne jurassienne » ainsi que de 7 bonus. Pour la réserver, contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté au 03 81 53 97 77.

Renseignements : www.life-tourbières-jura.fr



« Près de l'eau », nouvel espace à la Maison du Parc du Haut-Jura

La Maison du Parc du Haut-Jura fait peau neuve avec un nouvel espace consacré aux milieux humides et tourbières au sein de son exposition permanente ! Cet espace, réalisé dans le cadre du Life tourbières du Jura, s'adresse à tous les publics, des enfants aux initiés, en suivant le fil tracé par « Tourbillon », papillon imaginaire vivant en tourbière. Inauguration et portes ouvertes le mercredi 13 juillet.

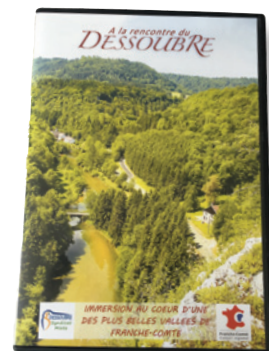
Renseignements : www.parc-haut-jura.fr

Vidéo

Sensibiliser à la préservation du Dessoubre

Le Dessoubre, affluent du Doubs, est une magnifique rivière de Franche-Comté qui concentre de nombreux enjeux. Le Syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant propose un film de 26 minutes « la rencontre du Dessoubre », réalisé par l'association ©Travelling. Les usages de l'eau et les enjeux d'un bassin versant agricole et situé en contexte karstique y sont développés, et les actions du syndicat pour la préservation du patrimoine naturel sont illustrées.

<http://www.smixdessoubre.fr>



Contacts

Pour toute information concernant les milieux humides, vous pouvez contacter :



L'animation franc-comtoise

Manon Gisbert
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
manon.gisbert@cen-franche-comte.org
03 81 53 04 02



L'animation départementale du Jura

Cécilia Venet
Fédération départementale des chasseurs du Jura
zones-humides-jura@aricia.fr
03 84 85 19 19



L'animation départementale du Doubs

Bérénice Ibled
Département du Doubs
Berenice.Ibled@doubs.fr • 03 81 25 81 49



L'animation départementale de la Haute-Saône

Timothee Dard
Département de la Haute-Saône
Timothee.Dard@haute-saone.fr
03 84 95 74 52



L'animation départementale du Territoire de Belfort

Céline Petizon
Conseil départemental du Territoire de Belfort
celine.petizon@territoiredebelfort.fr
03 84 90 93 36

La lettre des actions en faveur des milieux humides de Franche-Comté N°5 - JUIN 2016

Lettre téléchargeable sur : www.cen-franche-comte.org

Directrice de publication : Muriel Loriod Bardi (CEN FC) • Coordination : Animation régionale zones humides (CEN FC) • Rédaction : Gilles Bailly (CBNFC-ORI), Cyrielle Bannwarth (LPO Franche-Comté), Vanessa Brouillet (Pays des Portes du Haut-Doubs), Frédérique Colas (Conseil régional), Rémi Collaud (CBNFC-ORI), Yannick Coupry (SMETA), Vincent Dams (JNE), Cécile Diaz (CEN Bourgogne), Manon Gisbert (CEN FC), Geneviève Magnon (SMMMAHD), Sylvain Moncorgé (CEN Franche-Comté), Caroline Najean (CEN Bourgogne) • Mise en page : Elvina Bunod (CEN FC) • Crédits photographiques : Frédéric Ravenot (CEN FC), Magalie Mazuy (CEN FC), Sylvain Moncorgé (CEN FC), Elvina Bunod (CEN FC), Fabien Bruggmann et Bruno Fouillat, Fédération de Chasse 39, Mélanie Paris (CEN FC), Maison de la réserve Remoray, Luc Bettinelli (CEN FC), Cécile Diaz (CEN B), M. Vergon-Trivaudey, Geneviève Magnon (SMMMAHD), Cyrielle Bannwarth (LPO), Frédéric Maillot, Marc Philippe, Rémi Collaud (CBNFC), Charly Moureau, Dole Environnement, Département du Doubs, Yannick Coupry (SMETA) • Relecture : Comité de pilotage de l'ARZH • Imprimé par Simon Graphic sur papier recyclé • Numéro ISSN 2431-3858 / Dépôt légal juin 2016.

Cette lettre d'information est réalisée avec le soutien financier de :



région BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



Milleux humides
de Franche-Comté